

4 avril 2006 - Hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France - Paris - COLloque organisé par le CIDB, sous l'égide du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, avec le soutien de la région Ile-de-France.



Évaluer et gérer le bruit dans l'environnement : comment mettre en œuvre la directive européenne 2002/49/CE ?

4 avril 2006 - Hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France - Paris

Le 4 avril 2006, le CIDB organisait, sous l'égide du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, avec le soutien de la région Ile-de-France, une journée d'information sur le thème "Évaluer et gérer le bruit dans l'environnement : comment mettre en œuvre la Directive européenne 2002/49/CE?".

Aujourd'hui plus de 80 % de la population française vit dans les villes, où se concentrent infrastructures routières et ferroviaires, aéroports et industries, sources de pollutions sonores importantes. Classé par les Français au premier rang des nuisances qui perturbent leur vie quotidienne, le bruit est également reconnu comme un facteur important de risque pour la santé. La directive européenne 2002/49/CE, qui prévoit la publication de cartes de bruit et la réalisation de plans d'actions, permet aux maires et responsables des collectivités territoriales d'apporter une réponse pertinente à cette forte demande sociale. Loin d'être une contrainte réglementaire supplémentaire imposée par l'Europe, cette directive constitue une formidable opportunité de placer l'amélioration du cadre de vie au cœur des politiques d'aménagement. De fait, les cartes de bruit sont un outil d'aide à la décision sans pareil pour optimiser, sur le plan technique, stratégique et économique, les actions à engager afin d'améliorer les situations critiques et de préserver la qualité des zones calmes. Elles présentent, en outre, un intérêt évident pour faciliter la communication et porter l'information à la connaissance du public.

En mai 2006, date de cette journée technique, il convenait de se préparer et de mobiliser les équipes compétentes en matière de gestion du bruit et de systèmes d'information. Cette

journée, qui s'adressait principalement aux autorités publiques concernées (collectivités territoriales, gestionnaires d'aéroports, services de l'État, agences d'urbanisme...) ainsi qu'aux consultants et bureaux d'ingénierie opérationnelle, a été l'occasion de présenter la transposition française et la méthodologie à suivre, mais aussi d'aborder les premiers retours d'expérience en la matière, en France et à l'étranger. Qu'est ce qu'une carte de bruit ? Comment la réaliser ? Avec quels partenaires ? Quelles données recueillir ? Comment présenter les données au public ? Comment et pourquoi aller plus loin que la réglementation ? Autant de questions auxquelles cette journée avait vocation à répondre. Des démonstrations des logiciels et des systèmes de surveillance disponibles ont par ailleurs été présentées dans les stands tenus par les diffuseurs et concepteurs de ces outils.

[Lire le programme de la journée](#) (format pdf, 452 Ko)

Les diaporamas au format pdf :

[Les autorités compétentes dans le cadre de l'application de la directive 2002/49/CE du 25 juin 2002 - Pascal Valentin - Mission bruit - ministère de l'Ecologie et du Développement Durable](#) (813 Ko)

[Le contenu des cartes de bruit et l'articulation avec les plans de prévention - Méthodologie générale pour réaliser une carte](#)

[Didier Cattenoz - Mission bruit - ministère de l'Ecologie et du Développement Durable](#) (2,87 Mo)

[Les dispositifs existants dans le cadre des observatoires du bruit -Grandes infrastructures : politiques mises en place et similitudes avec la directive](#)

[Jérôme Larivé - Mission bruit - ministère de l'Ecologie et du Développement Durable](#)

[Jean-Jacques Bour - Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer](#) (830 Ko)

[Recueil et mise en forme des données : une priorité- Le trafic routier](#)

[Bernard Miège - CETE de Lyon](#) (1,54 Mo)

[Modèles de sources ferroviaires et Données d'émission du bruit des trains](#)

[Pascal Fodiman - SNCF/DGDE](#) (440 Ko)

[Evaluer et gérer le bruit dans l'environnement - Récolte des données ferroviaires](#)

[Anne Guerrero - RFF / Direction de la Stratégie et du Développement - Département Environnement et Développement Durable](#) (350 Ko)

[Les cartes de Bruit - Recueil des données du trafic aérien](#)

[François Watrin - Service technique de l'aviation civile](#) (1,56 Mo)

[La prise en compte du bruit industriel](#)

[Jean-Michel Mondot - Acouphen Environnement](#) (2,11 Mo)

[> Les systèmes d'information géographique](#)

[Marc Léobet - Direction de la pollution et de la prévention des risques - ministère de l'Ecologie et du Développement Durable](#) (82 Ko)

[Exploitation de la mesure acoustique pour la production d'une carte](#)

[Bruno Vincent - Acoucity](#) (0,9 Mo)

[Cartographie de l'environnement sonore du Grand Lyon réalisée avec GlpSyNOISE](#)

[Julie Vallet - Communauté urbaine du Grand Lyon](#) (313 Ko)

[La Communauté urbaine de Bordeaux a l'écoute du bruit de 27 communes de l'agglomération bordelaise](#)

[Jean-François Guérin - direction du développement durable - Communauté urbaine de Bordeaux](#) (2,2 Mo)

[Transposition de la Directive 2002/49/EC en Région de Bruxelles-Capitale](#)

[Christine Bourbon - I.B.G.E. - Département Observatoire des Données et Plans](#) (1,1 Mo)

[De la carte de bruit au plan de prévention - Des exemples français issus du projet européen SMILE - Catherine Lamouroux-Kuhn - CETE de l'Est](#) (960 Ko)

[Le plan bruit intégré dans une charte de l'environnement : l'exemple du Grand Dijon -](#)

[Jean-Patrick Masson - Communauté d'agglomération Grand Dijon](#) (1,2 Mo)

[Des cartes de bruit qualitatives : retour d'expérience à Nantes](#)

[Joël Garreau - Communauté urbaine de Nantes Métropole](#) (1,7 Mo)